



Notice d'emploi N° 6328 / 2019

Pour les produits phytosanitaires visés à l'art. 36 de l'ordonnance du 12 mai 2010 sur la mise en circulation des produits phytosanitaires
(ordonnance sur les produits phytosanitaires, RS 916.161)

Caractéristiques du produit

Dénomination spécifique:	Fongicide
Formulation:	SC suspension concentrée
Teneur en substances actives:	12.1 % époxiconazole (125 g/l)
Nom UICPA:	(2RS,3SR)-1-[3-(2-chlorophenyl)-2-(4-fluoro-phenyl)oxiran-2-ylmethyl]-1H-1,2,4-triazole

Stockage

Le produit doit être conservé dans l'emballage original, à l'écart des denrées alimentaires, des aliments pour animaux et des médicaments, de façon à ne pas être accessible aux personnes non autorisées.

Elimination

Emballage:	Les récipients vides, nettoyés avec soin, doivent être confiés à la voirie pour leur élimination.
Restes de produits phytosanitaires:	Les restes de produits phytosanitaires doivent être confiés au centre de ramassage de la commune, à un centre de collecte de déchets spéciaux ou au point de vente.

Produits commerciaux

Epoxion

Numéro d'homologation fédéral: F-6100	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 2120207	Titulaire de l'autorisation étranger: Adama France s.a.s,France

Epoxion

Numéro d'homologation fédéral: D-6099	Pays d'origine: Allemagne
Numéro d'homologation étranger: 006912-00	Titulaire de l'autorisation étranger: ADAMA Deutschland GmbH,Allemagne

Opus

Numéro d'homologation fédéral: F-4234	Pays d'origine: France
Numéro d'homologation étranger: 9200018	Titulaire de l'autorisation étranger: BASF Agro SAS,France

Indications autorisées

Domaine d'application	Ravageur	Spécifications d'application	(*)
Grande culture			
Betterave à sucre	cercosporiose et ramulariose, oïdium des betteraves	Dosage: 0.75 l/ha	1, 2
Blé	oïdium des céréales	Dosage: 1 l/ha Application: stade 31-61 (BBCH).	1, 3
Blé	rouille jaune	Dosage: 0.5 - 1 l/ha Application: stade 31-61 (BBCH).	1, 3, 4
Blé	septoriose de l'épi (S. nodorum)	Dosage: 1 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	1, 3

Blé, Seigle d'automne	rouille brune	Dosage: 0.5 - 1 l/ha Application: stade 37-61 (BBCH).	1, 3, 4
Orge	helminthosporiose de l'orge, oïdium des céréales, rhynchosporiose, rouille brune	Dosage: 1 l/ha Application: stade 31-51 (BBCH).	1, 3

Charges générales / agronomiques:

- 2 2 traitements au maximum par culture.
- 3 1 traitement par culture au maximum.
- 4 Dosage élevé uniquement pour les variétés très sensibles.

Protection des utilisateurs:

- 1 Préparation de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Application de la bouillie: Porter des gants de protection + une tenue de protection. Les équipements techniques utilisés lors de l'application (p. ex. cabine de tracteur fermée) peuvent remplacer les équipements personnels de protection s'ils offrent de manière avérée une protection semblable ou supérieure.

Indications relatives à la sécurité devant figurer sur l'emballage:

Phrases PPS

- Tenir hors de portée des enfants.
- SP 1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.